

AEROPORT DE BRIVE VALLEE DORDOGNE
NESPOULS

PRAT Yann Resp Maintenance
19600 NESPOULS

Destinataire(
REG EXP AEROPORT BRIVE DORDO
AEROPORT DE BRIVE VALLEE DORD

EAU DE SURFACE

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.

Analyses couvertes par l'agrément pour les paramètres présents dans la liste des agréments de Qualyse (consultable sous www.labeau.fr) et pour les résultats rendus sous couvert de l'accréditation selon la norme NF EN ISO CEI 17025, si et seulement si le prélèvement est effectué sous accréditation.

Echantillon n° : 20221129-32725-58148

Nature de l'échantillon **EAU DE SURFACE**

Site	NESPOULS		
Date de prélèvement	29/11/2022	Date de réception	29/11/2022
Heure de prélèvement	11:00	Analyse commencée le	29/11/2022
Prélevé par	KF M. FERNANDES (QUALYSE TU)	Analyse terminée le	09/12/2022


Référence client **RESURGENCE LE SORPT**


Autres précisions

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	METHODE	CRITERES
PRELEVEMENT				
Prélèvement eau de surface	Accrédité		FD T 90-523-1	
PHYSICO-CHIMIE				
<input checked="" type="checkbox"/> pH	7.9	unité pH	NF EN ISO 10523	
<input checked="" type="checkbox"/> Conductivité corrigée à 25°C	683	µS / cm	NF EN 27888	
<input checked="" type="checkbox"/> Matières en Suspension (filtre Millipore AP4004705)	<2.0	mg / L	méthode interne Qualyse	
MATIERES ORGANIQUES				
<input checked="" type="checkbox"/> Nitrates, NO3	17	mg / L NO3	NF EN ISO 15923-1	
<input checked="" type="checkbox"/> Orthophosphates, PO4	1.1	mg / L PO4	NF EN ISO 15 923-1	
<input checked="" type="checkbox"/> Indice de Demande chimique en oxygène	<5.0	mg / L O2	ISO 15705	
<input checked="" type="checkbox"/> Demande biochimique en oxygène, en 5 jours, à 20°C	<0.5	mg / L O2	NF EN 1899-2	
ORGANIC MATTER				
<input checked="" type="checkbox"/> Phosphore Total	0.03	mg / L P	Méthode interne INS-METH-CHIMG-19506 + NF EN ISO 17294-2	
MICROPOLLUANTS ORGANIQUES DIVERS				
<input checked="" type="checkbox"/> Hydrocarbures (C10 - C40)	<0.050	mg / L	NF EN ISO 9377-2	



Accréditation N°
1-6513
1-6892
1-6893
Liste des sites et
portées
disponibles sur
www.cofrac.fr

La conclusion comme la déclaration de conformité ne sont couvertes par la reconnaissance de compétence d'origine par le COFRAC que si et seulement si toutes les analyses/prestations sont marquées du sigle 

L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence de QUALYSE pour les seules analyses / prestations marquées du sigle 

Les informations données par le client ou vétérinaire sont présentées en caractère gras. Les informations en italique et en gras sont données par le préleveur.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral. Il ne peut être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Les informations concernant les incertitudes de mesure sont fournies à la demande du client.
Pour conclure, déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.
Qualyse s'exonère de toute responsabilité quant aux informations fournies par le client pouvant affecter la validité du résultat.
Dans le cas où le prélèvement a été réalisé par le client ou son délégué, les résultats ne se rapportent qu'à l'objet tel que reçu et soumis à essais. Dans tous les autres cas, les résultats ne se rapportent qu'à l'objet soumis à essai.

AEROPORT DE BRIVE VALLEE DORDOGNE

EAU DE SURFACE

Echantillon n° : 20221129-32725-58148

COMMENTAIRE : pH mesuré au Laboratoire à la température de 18.8 °C .

Echantillon pour DBO5 congelé .Délai de filtration inférieur à 8 heures.Analyse du phosphore total effectué après digestion de l'échantillon selon une méthode interne de minéralisation (5%HNO₃+1%HCl) au digiprep.

BACTERIOLOGIE : Un dénombrement de 1 ou 2 signifie présence. Un dénombrement de 3 à 9 correspond à un nombre estimé.

CHIMIE : Pour limiter les risques de contamination, la filtration est réalisée au laboratoire dans un délai inférieur à 8 heures.

Validé par : Rosine ROBINET Responsable technique

M. V. GOHIER
Responsable d'unité
Chimie eaux - environnement

Rapport d'analyse conclu
par le signataire :



Accréditation N°
1-4513
1-6392
1-6393
Liste des sites et
portées
disponibles sur
www.cofrac.fr

La conclusion comme la déclaration de conformité ne sont couverts par la reconnaissance de compétence délivrée par le COFRAC que si et seulement si toutes les analyses/prestations sont marquées du sigle 01

L'accréditation par le COFRAC atteste de la compétence de QUALYSE pour les seules analyses / prestations marquées du sigle 01

Les informations données par le client ou vétérinaire sont présentées en caractère gras. Les informations en italique et en gras sont données par le préleveur.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral. Il ne peut être reproduit partiellement sans l'approbation de laboratoire.
Les informations concernant les incertitudes de mesure sont fournies à la demande du client.
Pour conclure, déclarer ou non la conformité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.
Qualyse s'exonère de toute responsabilité quant aux informations fournies par le client pouvant affecter la validité du résultat.
Dans le cas où le prélèvement a été réalisé par le client ou son délégataire, les résultats ne se rapportent qu'à l'objet tel que reçu et soumis à essais. Dans tous les autres cas, les résultats ne se rapportent qu'à l'objet soumis à essai.